

Décision

Générale

colonial

Décision n° 363 accordant une indemnité de 8.333 fr. à Ismaël Abdillahi, élève de l'École Professionnelle, victime d'un accident du travail.

n° 363

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 avril 1952

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1952

Date du numéro
1 mai 1952

TEXTE INTÉGRAL

Une indemnité forfaitaire de huit mille trois cent trente-trois francs (8.333 fr.) est allouée à Ismaël Abdillahi, élève de l'École Professionnelle, victime d'un accident du travail. La dépense visée ci-dessus est imputable au chapitre 1er, article 2, § 3 du Budget du Service local pour l'exercice 1952.